



Conseil d'Administration des 23 et 24 décembre 2007

Présents : Monique Ansquer (le 24), Francis Arnault, Gilles Basquin, Jacques Bettenfeld, Claude Bouligaud, Joël Delplanque, Jean Férygnac, Pierre-Michel Ferry, Georges Format, François Garcia, Michel Grout, Jean-Louis Guichard, Alain Koubi, Jean Laterrot, Jean-Claude Legal, Christian Liénard, Odile Marcet (le 23), Michel Oncins, Claude Perruchet, Michel Persiaux, Jean-Paul Renaud, Patricia Saurina, Francis Serex, Alain Smadja, Jacques Taillefer

Excusés : Evelyne Beccia, Jean-Charles Bouillot, Philippe Bouthemy, Jean-Claude Donny, Marcel Dijoux, Jean-Pierre Feuillan, Laurent Jançon,

Assiste : Olivier Mangin

sous la présidence de André Amiel

Vendredi 23 novembre

La séance est ouverte à 17h, dans les salons de l'Hôtel du Lac à Dunkerque.

1 – Le Conseil d'administration observe un moment de recueillement en mémoire de Jacques Battu et Raoul Dufour, Présidents de Comité récemment disparus.

2 – Le procès verbal de la réunion du Conseil d'Administration des 2 et 3 mars 2007 est adopté.

3 – Le procès verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 27 septembre est adopté. Cette adoption ratifie l'élection de Joël Delplanque à la présidence du Jury d'appel.

4 – Mondial 2007

4.1 - Francis Arnault rend compte au Conseil d'Administration de la décision prise par le Bureau Directeur du 27 octobre (voir procès verbal, point 4.2), autorisant les Ligues et les Comités à permettre le déroulement de compétitions régionales et départementales le samedi 1^{er} décembre. Le Conseil d'administration valide cette décision.

4.2 – Francis Arnault fait le point du déroulement du Plan d'Animations Périphériques, dont il rappelle l'objectif : contribuer au développement du Handball féminin et permettre à tous d'être concernés par le Mondial et à chacun de participer à l'évènement.

Les animations dans monde de l'éducation, outre les opérations telles que Scola'hand, se sont traduites par la publication d'un livret complet à l'usage de l'école pour les moins de 9 ans, et par une douzaine de pages dans le journal EPS.

Les Hand'bassadrices rassemblent environ les deux tiers des clubs.

La « mosaïque des clubs » trouvera son aboutissement le samedi 15 décembre sur le parvis de Bercy par la cérémonie de dévoilement de cette œuvre de 2500 pièces représentant les 2500 clubs de la Fédération.

L'opération "Ballon qui roule" a été lancée, créant l'évènement dans chaque département. Ce sont dix ballons géants "Select", partenaire de la compétition, réplique exact du ballon officiel, qui circulent partout en France et s'arrêtent un peu partout au gré des initiatives mises en place localement.

Le colloque « Handball féminin » doit permettre de réfléchir à propos de l'encadrement au féminin du Handball, pour à la fois mesurer la place qu'occupent les femmes dans le dispositif aujourd'hui et avancer des propositions concrètes pour permettre aux femmes qui le souhaitent de prendre des responsabilités.

Le colloque médical international a pour but de faire le point sur la médecine du handball et d'échanger avec les expériences dans d'autres sports collectifs. Il précisera la déclinaison de la pratique au féminin et cherchera à apporter des repères actualisés pour le suivi de terrain.

4.3 – André Amiel rend compte de la manifestation regroupant l'Éducation Nationale, l'UNSS, l'USEP au cours de laquelle le relais a été passé entre la coupe du Monde de Rugby et le championnat du Monde féminin de Handball.

4.3 – Jean Férygnac fait le point de l'organisation du Mondialito par les Ligues franciliennes. Il rappelle qu'il s'agit d'une compétition regroupant douze équipes de jeunes filles de 17 ans : dix du bassin méditerranéen et deux de continents lointains réparties en deux poules (France, Confédération océanienne, Tunisie, Grèce, Slovénie, Espagne d'une part, et Croatie, Chypre, Italie, Turquie, Brésil, Monténégro d'autre part).

4.4 – Michel Jacquet fait le point de l'organisation générale du Mondial, en particulier en ce qui concerne la billetterie. La synthèse au 23 novembre est résumée dans le tableau suivant (en % par journée, et le nombre de place disponible) :

	1er journée	2e journée	3e journée	4e journée
St Brieuc	Complet	Complet	Complet	
Nîmes	Complet	99% - (40)	98% - (70)	
Lyon	Complet	87% (500)	93% (320)	
Pau	98% (100)	92% (500)	90% (650)	
Nantes	Complet	99% - (40)	99% - (68)	
Toulon	97% (130)	81% - (700)	87% - (520)	
Dijon	88% (400)	88% (230)	87% (240)	89% (370)
Metz	Complet	Complet	Complet	Complet
Beauvais	Complet	Complet	Complet	Complet
Plaisir	90% (120)	99% - (20)	98% - (50)	98% - (30)
Paris	89% (1600)	80% (2850)	Complet	Complet

Il présente également les dispositifs de couverture télévisuelle (150 pays couverts), d'accréditation et de communication (campagnes d'affichage RATP et gares, radio RMC, Internet AOL, ...).

5 – Relations ministérielles et internationales

5.1 – André Amiel rend compte de son entrevue avec le secrétaire d'État aux sports. Il lui a en particulier rappelé que l'année 2008 était une année olympique et que la convention d'objectif devrait en tenir compte.

5.2 – Les représentants de la FFHB dans les différents groupes de travail de la commission « sport pro » du CNOF ont un compte rendu de l'avancement des travaux :: « agents sportifs » (Jacques Bettenfeld), « mise à disposition des équipes de France » (Alain Koubi). Jean Férygnac souhaite que les Ligues professionnelles ne confondent pas sport professionnel et équipes de France. Alain Smadja, Président de l'Association des Présidents de Ligue professionnelle confirme que les Ligues professionnelles sont parties intégrantes de la famille du sport.

5.3 – André Amiel évoque les relations avec l’EHF (en particulier les qualifications européennes et la commercialisation globale des droits marketing et TV à partir de 2008) et l’IHF (en particulier le constat d’un nouveau type de gouvernance après le départ du Directeur administratif).

François Garcia signale les problèmes de disponibilité des arbitres français du fait de sollicitations de plus en plus nombreuses de la part de l’EHF par manque, selon l’EHF, de binômes suffisamment expérimentés. Il a évoqué cette question avec le responsable de l’arbitrage européen lors de sa venue à Nîmes, à l’occasion du match France – Côte d’Ivoire féminin. Jean Férignac pose alors la question de la professionnalisation des arbitres.

6 – Relations avec la LNH – Haut niveau féminin

Jacques Taillefer dresse le bilan du projet de professionnalisation de la D1 féminine. Tous les acteurs ont échangé à l’occasion de multiples réunions de travail (Comité de pilotage de la D1 féminine-FFHB-LNH, Bureau Directeur FFHB-LNH, Union des Présidents de Clubs de Handball de D1F-LNH, assemblée générale des clubs de D1F). L’état du dossier à l’heure actuelle est le suivant :

- réaffirmation de la volonté des clubs de D1F d’intégrer la LNH en 2008-2009,
- une dizaine de clubs semblent aujourd’hui en capacité d’intégrer la LNH au regard du cahier des charges,

- confirmation de la contribution financière de la FFHB à la LNH pour soutenir cette intégration,

La balle est maintenant entre les mains de la LNH et des clubs de D1F.

Le projet a d’ores et déjà produit des effets positifs sur la participation financière des collectivités locales et des partenaires des clubs.

Les clubs de D2 féminine susceptibles d’accéder en D1 seront associés à l’assemblée générale des clubs de D1F du premier semestre 2008.

A l’issue de cette intervention, un large débat s’instaure au cours duquel les positions de la FFHB et de la LNH sont réaffirmées, en particulier les conséquences de cette intégration sur le budget de la LNH et la décision du Bureau Directeur de la FFHB de proposer à la LNH de porter la durée de versement du fonds de concours fédéral de deux à quatre ans, sans en modifier le montant, et de contribuer au financement de deux emplois dédiés au développement du secteur féminin.

7 – Relations avec les Ligues et les Comités

7.1 – Lors de sa réunion du 29 septembre, après la présentation des travaux du groupe de coordination, le Bureau Directeur (voir procès verbal, point 1) s’est orienté vers la réalisation d’un diagnostic de la situation des Ligues et des Comités (voire des clubs) afin d’établir un état des lieux général au terme de la présente mandature. Dans ce cadre, le groupe national de pilotage DFE propose une grille simple, facile à remplir par les instances dirigeantes (et non par un seul individu).

Jean-Paul Renaud en présente les grandes lignes : le projet associatif actuel, la structuration de la Ligue ou du Comité, la structuration des services de la Ligue ou du Comité, les conditions de développement, le positionnement sportif, l’implantation dans le mouvement sportif local, les ressources.

Francis Arnault et le groupe national de pilotage DFE sont chargés de la mise en œuvre de cette opération, que Patricia Saurina et Jean-Paul Renaud présenteront respectivement au Conseil des Présidents de Comité et au Conseil des Présidents de Ligue lors de leurs prochaines réunions de décembre, et qui leur permettra de préparer leur projet pour la prochaine olympiade.

Le document leur sera adressé début janvier, avec un retour souhaité en mars, pour une présentation des résultats lors de la prochaine assemblée générale fédérale en avril.

7.2 – Pour permettre que les représentants des Ligues et des Comités à la prochaine assemblée générale fédérale électorale soient élus avant la tenue de celle-ci, le Conseil d’administration recommande que leur élection se fasse lors des assemblées générales de juin 2008.

La séance est levée à 20h15.

Samedi 24 novembre

La séance est ouverte à 9h, dans les salons de l'Hôtel du Lac à Dunkerque.

8 – Organisation des Compétitions

Jean-Claude Moreau dresse le bilan du début de saison.

En ce qui concerne les repêchages : un seul en N3 masculine, deux en N3 féminine.

En ce qui concerne les aménagements particuliers souhaités par les clubs : sur 199 demandes, seulement 14 n'ont pas pu être satisfaites.

En ce qui concerne les championnats de jeunes, la composition des poules pour la première phase a été le plus possible géographique, de même qu'elle le sera pour le niveau bas (challenge) de la deuxième phase. Pour le niveau haut (championnat) de la deuxième phase, le souci sera une répartition la plus équilibrée possible entre les 1^{er}, 2^{ème}, et 3^{ème} des poules de la première phase.

Il rappelle les difficultés qui ont été rencontrées pour l'élaboration d'un calendrier cohérent du fait de l'interruption liée au Mondial féminin (voir point 3.1 ci-dessus).

En coupe et challenge de France, il constate un nombre un peu plus important d'engagement que les années précédentes, mais l'obligation de participer pour les clubs nationaux n'est pas toujours bien vécue.

Enfin, il évoque les difficultés que rencontre la commission dans l'utilisation de Gest'hand, non pas du fait de l'outil lui-même, qu'il reconnaît performant et rigoureux, mais du fait de l'absence de saisies des informations nécessaires ou de saisies d'informations incomplètes ou erronées, en particulier en matière de qualification (mutations, licences E et UE, statuts promotionnels, ...).

9 – Gest'hand

Claude Perruchet fait le bilan de la situation actuelle et de la mise en place de la version 2 :

9.1 - Comme l'année dernière en début de saison, un certain nombre de problèmes ont été rencontrés sur le site Internet fédéral lors des premiers week-ends de championnat. Ces différents problèmes sont le fait de pannes successives différentes, sans liens entre elles.

-un disque dur du serveur Internet est tombé en panne chez l'hébergeur. Le problème a été résolu le lundi suivant dans la soirée.

- le prestataire SMS a eu une panne sur son système et les SMS de remontée des résultats ne sont plus parvenus à la Fédération. Le problème a été résolu le lundi suivant dans l'après-midi.

- le week-end des 29-30 octobre, suite à la très forte demande des utilisateurs, le serveur gérant les données pré-calculées (pour les « Lettres Types », « Recherche-Export » et mise à jour des pages du site Internet fédéral) s'est trouvé en saturation (en particulier suite à la demande de plusieurs centaines de lettres types de statistiques et d'annuaire sportif).

Ce dépassement de capacité sur le serveur traitant les lettres types a eu deux conséquences :

- une désynchronisation de l'ensemble des bases de données due à l'incapacité du serveur de traitement à trouver le temps nécessaire pour réaliser la synchronisation.

- un accroissement du temps de mise à disposition des lettres types.

Le problème de retard sur la mise à disposition des lettres types est, lui, lié au volume des lettres types demandées et des flux qui en résultent.

Il faut noter que le nombre d'utilisateurs de Gest'hand est maintenant dans une configuration quasi maximale puisque tous les utilisateurs potentiels ont un accès (clubs, Comités, Liges, Fédération, soit près de 3600 accès attribués) et que cela conduit à une augmentation non maîtrisée du nombre d'utilisateurs par divulgation de ces codes d'accès (probablement 10 000 utilisateurs réels).

Une situation normale a été rétablie d'une part en prenant en compte les données du serveur de traitement à J-1 : la synchronisation s'effectue maintenant par un export de la base de production vers le serveur de traitement à 0h00, et d'autre part en mettant en place une file de traitement des demandes de lettres type en cours (deux traitements parallélisés) et en identifiant les doublons de demandes. A l'heure actuelle, aucun ralentissement n'est constaté

9.2 – En ce qui concerne la mise en place de la version 2, la vérification d'aptitude en usine a eu lieu le 12 novembre, la livraison « administrative » est prévue le 1er décembre et la fin de la recette est prévue le 14 décembre.

Compte tenu du travail à effectuer (Fédération, Ligues, Comités), d'un point de vue fonctionnel, seul un arrêt total de Gest'hand peut garantir une reprise dans les meilleures conditions.

Le planning suivant est prévu :

- 17 décembre à 17h : désactivation des profils utilisateurs sauf ceux des administrateurs du site,
- 18 décembre : installation sur les serveurs de production,
- du 19 au 26 décembre : paramétrage des évolutions et recette par la FFHB,
- du 27 décembre au 8 janvier : ouverture aux Ligues et Comités pour mise à jour des paramétrages (compétitions et arbitrages),
- 9 janvier : réouverture en version 2.01.

9.3 – Par ailleurs, les utilisateurs ont fait plusieurs propositions ou suggestions qui ne relèvent pas du logiciel lui-même, mais de décisions réglementaires :

- avoir la possibilité de commencer la saisie du renouvellement des licences dès le mois de mai : cette possibilité est d'ores et déjà techniquement possible ;
- prendre comme date de qualification la date de saisie par le club (validation toujours par la Ligue à réception du certificat médical) ;
- donner la possibilité de validation des licences par les Comités qui le souhaitent avec l'aval de leur Ligue ;
- réfléchir à la gestion du certificat médical pour améliorer les délais de qualification ;
- réfléchir à la transmission automatique des résultats à la presse.

9.4 - Toutes les suggestions d'évolutions feront l'objet d'une évaluation et d'une décision par le Bureau Directeur de la FFHB. En tout état de cause, le budget consacré à Gest'hand en 2008, hors infogérance (fonctionnement courant) sera limité, et aucune évolution majeure ne sera envisagée avant 2009.

10 – Assemblée générales fédérales 2008

10.1 – Michel Grout fait le bilan des vœux transmis par les Ligues : 17 vœux émanant de 7 Ligues, qui concernent des sujets réglementaires [mutations (règles de mutations hors période, tarifs), définitions des missions du responsable de terrain, date de qualification (date de saisie dans Gest'hand), conversion des licences événementielles, démission d'une instance dirigeante, âge limite des arbitres], sportifs [catégories d'âge, compétitions -18 ans féminines, coupes de France] et financiers [frais kilométriques pour les jeunes arbitres].

10.2 – Dans la continuité de l'opération « toilettage de l'annuaire », réalisée la saison passée, Georges Format propose de réactiver le groupe de travail qui aura pour mission essentielle de :

- procéder à un nouvel examen des textes actuels pour en améliorer les contenus et proposer des évolutions réglementaires, le cas échéant,
- élaborer un document de synthèse, exposant les vœux de diverses origines, parvenus à la FFHB, mentionnant les avis des commissions concernées, du CPL, du CPC, et faisant état de l'analyse spécifique du groupe d'experts. Ce document sera soumis à l'approbation du Conseil d'administration fédéral du 1^{er} mars.
- valider les propositions issues des réflexions des commissions et des groupes transversaux, destinées à favoriser l'adaptation de la réglementation aux exigences d'une progression quantitative et qualitative, et les intégrer dans le document final de synthèse.

Le planning de travail proposé est le suivant :

- 30 novembre : retour des remarques (annuaire) et des réflexions (thématiques),
- 12 décembre : réunion à Paris pour une première synthèse (choix des thèmes et mise en forme, répartition des tâches pour toilettage annuaire)
- fin janvier – début février : séminaire sur trois jours pour rédiger les nouvelles propositions réglementaires, achever le toilettage de l'annuaire, élaborer une première mouture de l'annuaire 2008-2009.

10.3 – Pour donner le maximum de chances d’aboutir à la candidature de la FFHB à l’organisation du championnat d’Europe masculin de 2012, l’assemblée générale fédérale électorale se tiendra après le congrès de l’EHF qui décidera de cette attribution et qui doit se tenir en septembre 2008. Cette assemblée générale pourrait ainsi se tenir le 11 ou le 18 octobre 2008.

11 – Finances

11.1 – Alain Koubi présente la situation l’exécution budgétaire 2007, qui intègre la totalité des comptes du Mondial. Il fait une projection du résultat prévisionnel de l’exercice en fonction du résultat sportif de l’équipe de France.

11.2 – Alain Koubi évoque la préparation du budget prévisionnel 2008, qui sera délicat à élaborer (championnats d’Europe, Jeux Olympiques).

12 – Ressources humaines

12.1 – Alain Koubi évoque la pérennisation d’un certain nombre des emplois CAE mis en place dans le cadre de l’organisation du Mondial, en particulier les chargés de développement régionaux.

12.2 - Monique Ansquer présente un bilan de la mise en œuvre de la Convention Collective Nationale du Sport au siège de la FFHB. Elle évoque en particulier le contenu des contrats (statuts et fonctions, attributions et missions, lieu de travail, durée de travail, rémunération, congés payés, prévoyance, clauses particulières) et la méthodologie de travail (synthèse des désaccords et des propositions, réunion avec les délégués du personnel pour présentation des contrats types et d’un nouvel usage relatif aux jours de carence, propositions des nouveaux contrats aux personnels, retour de la part des personnels).

Les prochaines étapes concerneront le suivi et l’évolution des postes (organisation, descriptif de poste, évolution, formation) avec les présidents de commission et les chefs de service, la mise en place d’un règlement intérieur, l’optimisation du dispositif de prévoyance des cadres et la révision de l’organisation du temps de travail.

La séance est levée à 12h30

Claude PERRUCHET



Secrétaire Général

André AMIEL



Président de la FFHB